

Le Secrétaire général salue l'adoption par le parlement belge d'une résolution au profit de la reconnaissance de l'Etat de Palestine

Date: 08/02/2015

Le Secrétaire général de l'Organisation de Coopération islamique, Iyad Ameen Madani, s'est félicité de l'adoption par le Parlement belge d'une résolution au profit de la reconnaissance de l'Etat palestinien, considérant que ce pas important contribue à la réalisation de la paix et la stabilité dans la région et constitue un soutien aux droits nationaux légitimes du peuple palestinien, y compris l'incarnation de la souveraineté de son Etat indépendant dans les frontières du 4 juin 1967 avec al-Qods al-Charif comme capitale.

Le Secrétaire général a exprimé son vœu de voir le gouvernement belge reconnaître l'Etat de Palestine conformément à la Résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 29 novembre 2012.